

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MAI 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX MAI, A DIX-SEPT HEURES, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 4 mai 2022*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Serge GUINARD, Philippe HERCOUET, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET
- David BURLOT, Nicole DROBECQ, Pierre LESNARD, Nicole POULAIN, Christophe ROBIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Jean-Luc GOUYETTE

**Délibération n°2022-042**

Membres en exercice : 23

Présents : 17

Absents : 6

Pouvoirs : 1

<b>ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE PARC D'ACTIVITES DES JEANNETTES 2 (ERQUY) – CESSION DE PARCELLES - BIOGROUPE</b>
---

La société BIOGROUPE est un acteur français reconnu dans la production de produits agroalimentaires biologiques. Historiquement centré sur la production de Kombutcha, BIOGROUPE a su se diversifier ses activités depuis plusieurs années en développant des desserts végétaux et des légumes lacto-fermentés.

Ce développement industriel est contraint dans les locaux occupés par BIOGROUPE sur le Parc d'Activités des Jeannettes 2, à Erquy. La société a sollicité Lamballe Terre & Mer pour une acquisition foncière complémentaire afin de renforcer les capacités de production des desserts végétaux et de créer un laboratoire R&D et une banque de ferment. La société BIOGROUPE programme, également, la création d'espaces de production pilote et des bureaux complémentaires.

Lamballe Terre & Mer a aménagé en 2019 sur le Parc d'Activités des Jeannettes 2, à Erquy (rue Jacques Cartier), un terrain composé de 2 parcelles de terrains à bâtir et d'une parcelle de délaissé acquis au Département. Il est proposé de vendre ces deux terrains classés 1AUy de 4 317 m<sup>2</sup> et 3 856 m<sup>2</sup> (parcelles B2267 et B2268) et du délaissé non constructible classé Nh (parcelle B2273 de 229 m<sup>2</sup>) à la société BIOGROUPE ou tout autre société désignée par cette dernière.

Au regard de :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,

- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 28 octobre 2021 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,
- L'avis des domaines du 16 mars 2022 estimant la valeur vénale des terrains à bâtir à 126 451 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,
- L'avis des domaines du 30 juillet 2021 estimant la valeur vénale du délaissé non constructible à 142 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

**Après en avoir délibéré :**

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de deux lots de 4 317 m<sup>2</sup> et 3 856 m<sup>2</sup> (parcelles B2267 et B2268) situé sur le Parc d'Activités des Jeannettes 2, à Erquy au bénéfice de la société Biogroupe ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 122 595 € HT, soit 15 € HT/m<sup>2</sup> et la rétrocession du délaissé non constructible (parcelle B2273) au prix de 142 € HT.
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

**16 MAI 2022**



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **16 MAI 2022**

De l'affichage le **17 MAI 2022**

*Pour le Président,*

*Par délégation,*

Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET